

République française

DEPARTEMENT Isère

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de GRESSE en VERCORS

N° 2024-03

Séance du 1<sup>er</sup> février 2024

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 25 janvier 2024, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Jean-Marc BELLOT, Maire.

**Présents :** Jean-Marc Bellot, Coralie Capel Stoltz, Eric Mena, Gilles Apeloig, Bertrand Lecuyer, Octavie Martin, Jac Samson, Fatima Chomat, Michel-Pierre Pecoul, Didier Riche

**Représentée :** Dominique Greslou représenté par Octavie Martin

**Absents :**

**Secrétaire :**

VOTE :                    11 POUR                    0 CONTRE                    0 ABSTENTION

\*\*\*\*\*

**2024-03- Projet de reconnaissance géophysique autour des carrières de Gresse-en-Vercors réalisé par Histoire et Patrimoine**

Les carrières romaines de la Queyrie constituent à ce jour les témoins les plus visibles de la présence romaine dans l'ensemble du massif du Vercors. Situées pour l'essentiel au pied de la Tête de la Graille en bordure de la « plaine » de la Queyrie, au sud du Grand Veymont, leur emplacement improbable vers 1800 m d'altitude n'a cessé d'interroger les historiens au cours des âges. Des textes contemporains de présentation du site et quelques articles très circonstanciés ont été consacrés à leur sujet, ou plus généralement, aux carrières antiques de la Gaule. Néanmoins, de nombreuses questions restent encore en suspens. Dans un numéro récent (printemps 2022) de la revue L'Alpe consacré au Vercors, Jean Guibal, ancien directeur du Musée Dauphinois, écrivait à propos du site de la Queyrie « On sait très peu de choses sur son exploitation : ses pierres auraient servi aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles de notre ère pour des constructions à Die, la capitale des Voconces ».

Par manque d'éléments factuels retrouvés près des carrières ou dans des écrits historiques, les rares auteurs qui se sont lancés dans l'étude détaillée de l'exploitation des carrières de la Queyrie se sont principalement appuyés sur des observations de la géométrie des chambres d'abattage en gradins encore visibles aujourd'hui, complétées par les apports de quelques tranchées de petit volume excavées puis refermées dans le secteur de Pré Peyret en 1998 et en 2007. Pour le reste, ces auteurs ont été amenés à faire de nombreuses hypothèses, notamment sur le volume et le tonnage des pierres extraites, en regrettant que les sondages ponctuels effectués ne puissent être étendus à une plus grande échelle dans le secteur concerné.

Le point de vue adopté dans ce projet consiste à mener des investigations géophysiques systématiques afin de réaliser des cartographies de certains paramètres physiques des couches superficielles du sol au voisinage des carrières, sur une épaisseur de quelques dizaines de centimètres à quelques mètres. Ces mesures –non destructives car effectuées à l'aide d'émetteurs et de récepteurs légers portés par un opérateur au-dessus de la surface du sol ou trainés au sol– sont susceptibles de révéler la présence de structures enfouies liées à l'exploitation des carrières et à leurs activités annexes.

Ce projet de recherche se déroulera au cours des printemps 2024, 2025 et 2026.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de :

. AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette demande d'autorisation de reconnaissance géophysique formulée par Histoire et Patrimoine.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Gresse-en-Vercors, le 1<sup>er</sup> février 2024

Monsieur Jean-Marc BELLOT

Maire

